

Cher Concurrent,



Bienvenue sur le Circuit Paul Armagnac.

Quelques informations pour votre confort :

→ Nous vous demandons de ne rien planter dans le sol.

→ Des crochets d'ancrage sont prévus sur les bandes blanches.

**Nous n'avons pas suffisamment de lest pour l'ensemble des concurrents.
Merci de prévoir vos propres lests.**

→ Pour votre branchement électrique, adressez-vous au secrétariat qui mettra à votre disposition un raccord spécial contre une caution de 150 € qui vous sera restituée en fin de meeting :

- Prix du branchement : **10 €** forfait + location prise
- Location prise 220 v : **4 € / jour**
- Location prise 380 v : **5 € / jour**

→ Des prises d'eau sont à votre disposition sur le paddock.

Nous vous remercions de respecter les règles de tranquillité publique.

La nouvelle législation sur les déchets ne nous permet plus d'accepter les pneus usagés. Il est donc désormais interdit de laisser vos pneus usagés sur le paddock. Toute infraction est passible d'une amende.

Bon séjour en Gascogne.

Société Economie Mixte Paul Armagnac
Association Sportive Automobile & Motocycliste Armagnac Bigorre

BP 24 - 32110 NOGARO
Tél. : 05 62 09 02 49 / Fax : 05 62 69 05 44
www.circuit-nogaro.com / email : circuit-nogaro.com